



DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

Ville de THONON-les-BAINS

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DELIBERATIONS

du Conseil d'Administration

Administrateurs :

En exercice : 11

Présents : 9

Absents : 2

Pouvoir : 1

Votants : 10

Réunion du mercredi 20 septembre 2023

L'an deux mille vingt trois, le mercredi vingt septembre, à 18h00, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de THONON-les-BAINS dûment convoqué le treize septembre deux mille vingt-trois, s'est réuni dans le Grand Salon de l'Hôtel de Ville à THONON-les-BAINS, sous la présidence de M. Christophe ARMINJON, Président du CCAS.

Etaient présents,

MM. les membres élus : M. Christophe ARMINJON, Mme Nicole JAILLET, Mme, M. Jean DORCIER, Mme Catherine PERRIN, Mme Véronique VULLIEZ, : Mme Sophie PARRA D'ANDERT.

MM les membres nommés : Mme Eléonore PIERRON, Mme Anne Marie DEVILLE, Mme Mireille DUNOYER.

Etaient absents excusés,

MM. les membres nommés : Mme Nicole GERARD, Mme Brigitte RAMBAUT

Pouvoir : 1 pouvoir de Mme Nicole GERARD à Mme Mireille DUNOYER.

Secrétaire de Séance

Mme Stéphanie CROSET, directrice du CCAS.

La liste des délibérations examinée par le Conseil d'Administration est affichée à la Mairie et mise en ligne sur le site internet de la Commune.

DEL_230920_05

FINANCES

OBJET : Subvention Collectif Solidarité 2000

Vu la délibération du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale du 4 mai 2023 attribuant au Collectif Solidarité 2000 le montant de 500€ de subvention pour 2023 pour une demande initiale de 1600 € ;

Considérant la demande de subvention complémentaire du Collectif Solidarité 2000 en date du pour lui permettre d'organiser le loto prévu le 29 octobre à l'Espace Tully et acheter des lots attrayants.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration adopte à l'unanimité des présents et pouvoir, sur proposition de Monsieur le Président de séance, le versement de 1000 € au Collectif Solidarité 2000.

Les signatures des Administrateurs figurent dans le registre, au feuillet de clôture de séance.

Le secrétaire de séance,
Stéphanie CROSET

Le Président du C.C.A.S.
Christophe ARMINJON



Publié sur le site internet
de la commune
le 21 septembre 2023